

Invitation

Mini-Défi sportif AlterGo 2023 Saguenay-Lac-Saint-Jean

31 mai et 1er juin 2023



Ce programme est rendu possible grâce au soutien financier de



En partenariat avec



Concept

Le Mini-Défi sportif AlterGo est un événement qui rassemble des athlètes ayant tout type de limitation fonctionnelle pour des compétitions de sports adaptés.

Ce programme est rendu possible grâce au soutien de Desjardins.

Cliquez sur ce lien pour visionner la [vidéo de l'édition 2022](#).

Le Mini-Défi sportif AlterGo en bref

- 2 journées de compétitions
- 3 sports

Athlétisme (courses, sauts et lancers)

CrossFit

Slalom en fauteuil roulant

- Tout type de limitation fonctionnelle
- 1 cérémonie d'ouverture
- 1 remise de prix protocolaire
- Une zone d'animation avec essais de sports adaptés

Horaire des journées de compétition

9h30 : Accueil des participants

10h00 : Cérémonie d'ouverture

10h30 à 11h30 : Athlétisme, circuit fonctionnel et slalom en fauteuil roulant

11h30 : Diner

12h00 : Reprise des compétitions – Circuit fonctionnel et Slalom en fauteuil roulant

13h30 : Remise de prix

14h00 : Départ

*Il y aura de l'animation et des essais de sports adaptés sur place tout au long des 2 journées de compétitions

Sites de compétition

Pavillon sportif de l'UQAC

555 boul. de l'université

Chicoutimi, QC

G7H 2B1

Centre Mario-Tremblay

605 Boulevard Saint-Luc O

Alma, QC

G8B 2K8

Coût



Journée d'épreuves sportives Mini-Défi sportif AlterGo : Gratuit
(inclut l'inscription, une collation et un cadeau d'athlète)

*Diner non inclus

Inscriptions

Pour s'inscrire à la compétition, veuillez remplir le document en cliquant sur ce lien [Mini - Défi](#) et le retourner à François Girouard, coordonnateur à la programmation sportive du Défi sportif AlterGo (courriel en bas de page).

Date de début des inscriptions : 25 janvier 2023

Date limite des inscriptions : 5 mai 2023

Règlements

À noter que le nombre de catégories sera modifié pour s'ajuster au nombre d'athlètes inscrits.

Ils sont disponibles sur le site de l'évènement.

[Lien vers les règlements du Défi sportif AlterGo](#)

Transports

Le Défi sportif AlterGo offre la possibilité aux établissements scolaires et aux organisations participant aux journées **du 31 mai et 1er juin** de recevoir un remboursement pour une partie des frais de transport et/ou des coûts d'hébergement pour leur participation.

Ce programme a pour but de faire en sorte que les frais de déplacements et d'hébergement ne représentent pas une contrainte majeure à la participation au mini-Défi sportif AlterGo.

Ainsi, tous les établissements scolaires et organisations pourraient se faire rembourser une partie des frais **pour chaque autobus ou véhicule de location** et/ou frais **pour chaque location de chambre** dans un hôtel pour un nombre conséquent de **participants** du mini-Défi sportif AlterGo.

Un pourcentage d'au moins 50% de la ou des factures **avant les taxes** sera remboursé, après l'analyse des demandes et sous réserve de la disponibilité des fonds.

[Lien vers le formulaire](#)

Autres informations

Chaque participant recevra un cadeau d'athlète.

Un photographe sera sur place pour prendre des photos souvenirs de l'événement.

Des collations seront distribuées à chacun des participants.



François Girouard
Coordonnateur à la programmation sportive
514 933-2739, ext. 242
francoisg@altergo.ca

Manon Blackburn
Directrice
418 545-4132
directionarlp@pershand.com



defisportif.com